

## **AVIS PUBLIC**

Avis est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 12 novembre 2024 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

### **6 615 466 rue des Érables**

#### **Objet de la demande de dérogation mineure 2024-0059:**

La demande de dérogation mineure 2024-0059 visant à :

- Permettre la subdivision du lot 6 615 466 qui aura une façade de 22,35 mètres au lieu des 30 mètres minimalement prescrits au règlement de lotissement.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce vendredi 25 octobre 2024.



Nathalie Girard  
Directrice générale et greffière-trésorière